

République Française
Département de l'Hérault
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 17/07/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 Juillet 2024

N° 39-2024

Membres en exercice : 9

Présents : 8

Absents : 1

Représentés :

Pour : 8

Contre : 0

Abstention :

L'An Deux Mille Vingt Quatre le Vingt Trois Juillet à 18 heures le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,
Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, MINAZZO D , GILHET B, THEULE JC, VEDEL P, KROGSDAHL A, STEHLE C
Absents : NICAISE V.
Secrétaire de séance : MORESMAU JP.

Objet : demande de subvention à l'Etat - DDTM - pour la réalisation de la mise à jour de l'étude concernant les éboulements rocheux.

Le Maire de LA COMMUNE DE SAINT GUILHEM LE DESERT informe l'assemblée :

En 2007 une étude a été réalisée concernant le risque d'éboulement rocheux des falaises surplombant les parcelles Roc de Combes.

Aujourd'hui il est nécessaire de mettre à jour les données réalisées lors de la précédente étude.

Un devis a été demandé à l'entreprise Géolithe pour la réalisation de cette actualisation qui s'élève à 11 876 € Ht.

Le Conseil entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré

Décide de demander à l'état- DDTM, une subvention à hauteur de 80 % pour l'actualisation de cette étude.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire,
SIEGEL R.

Le / La secrétaire de séance,

